

Biennale Internationale de l'Éducation, de la Formation et des Pratiques professionnelles
Appel à Communications pour la Biennale 2015 : « Coopérer ? »

➤ **Modalités de présentation des contributions**

Dans la dynamique des précédentes éditions, la Biennale Internationale de l'Éducation, de la Formation et des Pratiques professionnelles lance en février 2014 un appel à communications sur la thématique : Coopérer ?

Cet appel sollicite deux sortes de contributions :

- Des communications de recherche : elles analysent à partir d'un ensemble conceptuel cohérent des faits ou des phénomènes relevant de la coopération au sens large. Elles seront retenues à partir de la qualité de la construction de la recherche et de l'originalité des savoirs produits.
- Des communications professionnelles : elles sont relatives à la présentation d'expériences, de pratiques, de nouveaux dispositifs ou de nouvelles politiques en lien avec la coopération (coopérer ?) et ayant donné lieu à explicitation et formalisation rigoureuse sous forme de récits, de témoignages, d'échanges et de bilans d'expérience professionnelle. Elles seront également appréciées en fonction de ces critères.

Avant la rédaction complète de votre communication, vous avez à envoyer, en français et en anglais, un résumé de 120 mots accompagnés en dessous de 5 mots clés.

Ces mots clés doivent permettre de situer votre contribution par rapport aux autres, c'est-à-dire qu'ils doivent couvrir le contenu de votre texte. En effet, le recueil de ces mots clés a un double objectif : d'une part, de faciliter la constitution des ateliers d'échanges et de discussion lors de la Biennale, et, d'autre part, de construire un dictionnaire des objets, méthodes ou champs concernés pour un récapitulatif final.

Ce résumé est soumis, dans un premier temps, à évaluation par le comité d'expertise interdisciplinaire pour validation. Si vous êtes retenu, vous aurez à rédiger, en un temps imparti, la totalité de votre communication, espaces compris, notes et bibliographie incluses de 20 à 35 000 signes. Cette communication intégrale sera alors soumise à l'évaluation par une double lecture du Comité d'expertise. Ce dernier vous donnera, dans les plus brefs délais, la réponse d'acceptation, de refus ou de demande de modifications. A l'issue de la Biennale, vos communications seront publiées sur le site de cette Biennale.

Si les communications peuvent être rédigées dans la langue maternelle du rédacteur (français, anglais, espagnol, etc), leur présentation orale en ateliers lors de la Biennale doit se faire en français.

Enfin, pour des raisons de saisie informatique, il est expressément demandé de mettre tous vos textes au format **Word**, police Time New Roman, taille 12, interligne simple.

➤ **Calendrier**

Seuls les dossiers complets, à chaque étape du calendrier ci-dessous, sont examinés.

Période	Réalisation du communicant	Type de document fourni par le communicant	Modalités	Retour de la Biennale
Du 17/02 au 30/06/14	Dépôt d'intention de communication (résumé & mots clés) sur le site de la Biennale pour soumission par Comité d'expertise	Résumé de 120 mots accompagné de 5 mots clés, en français puis en anglais	Format word, police Times new roman, taille 12, interligne simple	Attribution d'un identifiant
Du 1/07 au 31/08/14	Réception de l'évaluation du résumé			Retour de l'évaluation du résumé par le Comité d'expertise
Du 2/09 au 31/12/14	Dépôt de la communication intégrale pour évaluation par le comité d'expertise	Texte intégral de la communication 20 000 à 35 000 signes, espaces compris dans la langue choisie, les deux résumés et mots clés placés avant le corps du texte lui-même	Format word, police Times new roman, taille 12, interligne simple, 20 à 35 000 signes, espaces compris	Enregistrement de la communication intégrale
Du 1/03 au 30/04/15	Prise en compte de l'évaluation réalisée par le Comité d'Expertise	Formulaire d'information sur l'auteur dûment complété	Formulaire en ligne sur le site http://labiennale.cnam.fr	Retour évaluation des communications : refus, confirmation définitive, ou demande de modifications
En juin 2015	Mise en ligne des communications retenues et réparties par ateliers Prise de contact avec les animateurs de l'atelier	Préparation orale de la communication selon les consignes d'animation de l'atelier transmises par le(s) animateur(s)	Indiquer les besoins en matériel (vidéo projecteur, paperboard, etc...)	Constitution des ateliers de communications par thèmes. Avis d'affectation et d'animation des ateliers